

2012/4200 - Partenariat entre la Ville de Lyon et « les Grands Ateliers de l'Isle d'Abeau » pour une réflexion sur la place du végétal dans la Ville de Lyon – Signature d'une convention de partenariat
(Direction des Espaces Verts) (BMO du 09/01/2012, p. 0108)

Rapporteur : M. BUNA Gilles

M. BUNA Gilles, rapporteur : Il s'agit d'une convention de partenariat passée entre la Ville de Lyon et le GIP (Groupement d'Intérêt Public) qui se trouve à l'Isle d'Abeau », qui est interdisciplinaire et consacre des recherches sur l'espace public, sur les bâtiments, sur la lumière. On propose, comme on l'avait fait l'année passée, de continuer à travailler avec eux sur la nature. Il y a eu un appel à participer l'année dernière, je crois qu'il y avait 21 écoles d'architecture, des beaux arts, d'horticulture, du paysage qui ont participé, l'idée étant de reprendre un certain nombre de projets et de les adapter pour développer de la nature en ville à Lyon de manière originale.

Je précise que c'est un institut qui ne se trouve pas dans la Communauté urbaine, il est à l'Isle d'Abeau. Ils ont fait un travail remarquable chaque année sur la lumière dans le 1^{er} arrondissement. Je pense qu'ils sont aussi compétents, aussi imaginatifs, ils le seront en tout cas sur la nature. Donc, je ne redéveloppe pas tous les bienfaits de la nature en ville, la biodiversité, la lutte contre le réchauffement climatique, etc. Maintenant on a tous été acculturé, je vais donc conclure pour me féliciter du renouvellement de ce partenariat.

M. SECHERESSE Jean-Yves : Monsieur le Maire, chers Collègues, Monsieur Buna, alors que nous nous engageons dans la construction, vous le savez, du Pôle Métropolitain Lyonnais, je suis particulièrement attentif à ce que notre Ville offre, au delà de sa place centrale dans ce nouveau dispositif, des signes forts et symboliques, qui montrent une envie forte de coopération, la plus vivante possible, entre nos territoires.

Il y a quelques temps, au Palais des Sports de Gerland, je remettais au nom de la Ville et de son Maire, des récompenses aux compétiteurs de la SaintéLyon. Croyez-moi, il est toujours apprécié que la Ville de Lyon demeure un partenaire actif de tout ce qui se fait au plan de la métropole.

Aujourd'hui, en réaffirmant notre soutien aux « Grands Ateliers de l'Isle d'Abeau », nous agissons de façon identique. Chacun le sait, cette institution remarquable, implantée sur le territoire de la CAPI, développe, souvent en coopération avec des Lyonnais et la Ville de Lyon, des activités pédagogiques dans les domaines du bâtiment, des espaces publics, de la lumière et plus généralement de l'enseignement, dans une logique pluridisciplinaire.

Aujourd'hui, il s'agit de s'intéresser aux espaces verts et plus globalement à la présence du végétal dans nos villes. Je me félicite donc qu'après un premier partenariat intervenu en 2010, visant à produire des

idées sur l'utilisation du végétal dans la ville, que la Ville de Lyon poursuive son engagement aux côtés des « Grands Ateliers de l'Isle d'Abeau », en permettant à la Direction des Espaces Verts, de s'inscrire comme un appui technique aux étudiants de l'Isle d'Abeau et en versant cette subvention destinée à participer au financement des expérimentations lauréates de ce concours.

En reconduisant ce soir cette convention initiale, nous montrons que notre engagement avec les « Grands Ateliers » n'est pas conjoncturel et que notre appui au territoire du Nord Isère est constant et renouvelé.

Permettez-moi, Monsieur Buna, de vous en remercier, tout en vous signalant que M. Képénékian, quant à lui, dans des domaines différents, est également très sensible au renforcement de nos liens avec « Les Grands Ateliers », liens, Monsieur le Maire, qui devront également être inscrits durablement dans la problématique de construction du Pôle Métropolitain Lyonnais. Tel est le premier des vœux que je forme en ce début d'année.

M. LE MAIRE : Merci bien et donc nous officialiserons dans quelques jours je crois, la construction du Pôle Métropolitain et nous consulterons les départements, la Région, avant de créer officiellement ce Pôle.

Je mets aux voix les conclusions de mon rapport. Il n'y a pas d'opposition ? Elles sont adoptées.

(Adopté.)